



COMPTE RENDU CGT CSEC EDF

Ordre du jour :

- I. Point santé sécurité des salariés et des prestataires et mesures prises d'organisation du travail (pour information)
- II. Point sur la production moyen terme et continuité des missions de service public (pour information)
- III. Présentation des premiers éléments/impacts économiques de la crise sanitaire sur l'entreprise (pour information)
- IV. Présentation des mesures prises pour le fonctionnement de la filière IRP dans le contexte de crise sanitaire (pour information)
- V. Désignation des représentants du CSE Central à l'Assemblée Générale des actionnaires

La délégation FNME-CGT débute par une déclaration liminaire, concernant la gestion de la crise sanitaire d'un point de vue Santé Sécurité des salariés, économique et la mise en avant des services publics.

**En réponse la direction salue tous les salariés dans cette situation difficile pour remplir à bien la mission de service public...dans le même temps elle fera une application de façon unilatérale des ordonnances, en demandant la mise en place de l'activité partielle en réalité donc ...
Du chômage partiel !**

Elle veut ouvrir une négociation sur la sortie de crise sanitaire pour les Congés payés, l'organisation du travail post confinement ainsi que d'une reconnaissance pour le personnel...

La FNME CGT exige que l'ensemble des droits des salariés ne soit pas rabaissé et les mesures prises par la direction soient présentées pour avis lors d'un prochain CSE-C. Elle réfute l'idée de chômage partiel qui va diviser le Personnel en catégorie. Sans compter que cette mesure, uniquement justifiée pour récupérer des deniers publics, fera en sorte que les salariés aujourd'hui non sollicités rapporteront davantage à EDF que ceux qui sont requis et produisent à perte puisque les prix sont même négatifs certains jours ! On marche sur la tête : l'heure est au retour est à la Nationalisation et au Monopole Public !

Déclaration en Annexe 1

- I. Point santé sécurité des salariés et des prestataires et mesures prises d'organisation du travail (pour information)

Interlocuteurs direction :

- **Jean-Claude BAUDENS** - Directeur de la Direction Santé Sécurité et Performance au Travail



○ **Didier FAUCON** - Responsable du Pôle Santé Sécurité
Interlocuteur expert FNME CGT :

○ **HELENE DERRIENNIC-OURLY** - R&D

La délégation FNME-CGT a fait lecture d'une déclaration avec les demandes qui résultent du terrain :

- Que les PCA soient communiqués et discutés dans tous les CSE afin que les élus et les salariés puissent avoir une vision éclairée des activités prioritaires, et qu'ils puissent juger en transparence de ce qui est ESSENTIEL ou non.
- Que tous les salariés, agents ou prestataires, soient équipés de masques, ceux-ci constituant une barrière indispensable contre la propagation du virus, ainsi que de gants et de gels hydro alcoolique.
- De redimensionner les contrats de prestation de ménage pour tous les sites où travaillent actuellement des salariés, la charge de travail étant considérablement accrue par ces nouvelles nécessités. Les protections du personnel de nettoyage doivent aussi permettre aux salariés concernés de travailler sans prendre de risques.
- Que tous les DUER des entités et plan de prévention soient revisités et élaborés en tenant compte de l'avis des représentants et élus du personnel qui sont les mieux placés en lien avec les services de santé au travail pour identifier ces risques et faire des préconisations pour les limiter.
- Que tous ces sujets soient rediscutés dans les CSE de toutes les entités concernées.
- Une prise en charge par l'entreprise des surcouts d'équipements est nécessaire pour les salariés qui sont en télétravail.
- Que les jalons en termes d'objectifs soient reportés afin de préserver les agents d'un stress supplémentaire inutile dans ce contexte général déjà très anxiogène.
- De prendre les mesures et dispositions afin d'assurer la sécurité et protéger la santé des agents.

Déclaration en Annexe 2

La direction répond que chaque filière métier a commandé un nombre de masques nécessaires à l'exécution du travail ... (?!) Elle a commandé 4 masques (lavables) par agents pour effectuer le geste barrière quotidien notamment pour les déplacements domicile travail.

Les gels hydro-alcooliques, lingettes désinfectantes et thermomètres sont en cours d'approvisionnement et que dans le même temps 6 CNPE sont en capacité de s'auto suffire dans la production de gel hydro alcoolique.

Depuis le 1 er avril les médecins du travail sont en capacité de prescrire des tests de dépistage au COVID-19.

Les médecins du travail préconisent 21 jours d'arrêt de travail du fait de la fatigue engendrée par la maladie et la charge virale toujours présente. Au lieu de la quatorzaine initialement prévu alors que le MEDEF aidé du gouvernement incite à la reprise du travail sous 8 jours.





II. Point sur la production moyen terme et continuité des missions de service public (pour information) / Présentation des premiers éléments/impacts économiques de la crise sanitaire sur l’entreprise (pour information)

Interlocuteurs direction :

- **Cédric LEWANDOWSKI** - Directeur Exécutif Groupe en charge de la Direction du Parc Nucléaire et Thermique
- **Yves GIRAUD** - Directeur d’EDF Hydro
- **Marc RIBIERE** - Directeur de la DOAAT
- **Marc BENAYOUN** - Directeur Exécutif Groupe Clients, Services et Territoire
- **Nathalie PIVET** - Directeur de la Direction Pilotage de la Performance et Synthèse
- **Muriel HAUTEMULLE** - DRH DPNT

Interlocuteur expert FNME CGT :

- **Laurent FRANCOIS** - DTEO

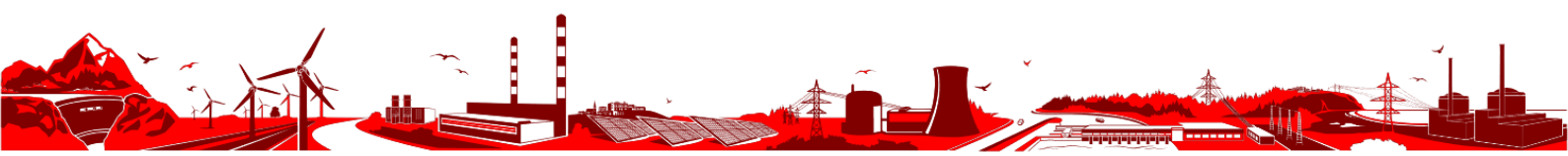
Les points 2 et 3 ont été étudiés en même temps, la délégation a rappelé qu’à son sens il y avait encore trop de salariés dans les centrales nucléaires ce qui met en péril le confinement pour la société. Il est nécessaire que la direction identifie les chantiers prioritaires pour répondre aujourd’hui et demain au besoin énergétique de la population. L’hiver prochain risque d’être très tendu pour la fourniture d’électricité, la direction avait identifié que la période 2021-2025 aller être difficile, et que la crise sanitaire amplifie la problématique. Mais elle a fermé quasiment tout le THF en 3 ans !!!

La direction a mis toutes les forces disponibles sur les 5 arrêts de tranche (TRI, CRU, BUG, GRA, CHN), à contrario certains chantiers de NOG, BUG, CHZ, CIV, DAM ont été suspendu du fait de la promiscuité des intervenants et de la difficulté à disposer des compétences nécessaires sur ces sites. **Le patron de la DPNT a confirmé ce que la CGT clame haut et fort depuis de nombreuses années, à savoir que la sous-traitance à outrance avait dépassé les limites** (le balancier faire/faire/faire/faire/faire/faire/regarder faire/faire n’est plus tenable) et qu’il était nécessaire d’accélérer le processus de ré-internalisation des activités du nucléaire. Nous verrons après la crise si ce subit retour à la raison se vérifiera...Il faudra certainement revendiquer fort !

La FNME-CGT à réaffirmer que l’ensemble des parcs de production pilotable (CNPE, Hydro, THF) doit être intégré pour répondre aux besoins de la population. Il est inconcevable lorsque l’on sait que la situation de la production électrique sera critique durant l’hiver que EDF poursuive la réduction des moyens de production de pointe du thermique à flamme et surtout la tranche 2 du HAVRE.

Côté Hydro, EDF est aidé par des conditions hydro-climatiques exceptionnelles pour compter sur un stock de productible non négligeable pour suppléer à un manque de production. Dans la période, les équipes des centres de conduite hydraulique ont été organisé en 2x12. La FNME-CGT a réaffirmé que les mesures de rémunération doivent être les mêmes pour tout les producteurs. La direction d’EDF Hydro a répondu que cette situation sera traitée de façon égalitaire.

La direction de commerce constate la réduction du nombre de démarchages téléphoniques et à domicile ainsi qu’une réduction du nombre de départ à la concurrence des clients, ceux-ci souhaitent rester chez EDF pour pouvoir profiter du prévisionnel de prix très bas sur l’horizon 2021/2023



Elle est inquiète, de la baisse de sollicitation en ce moment sur le marché des particuliers due au report des déménagements par les usagers et à la décision de l’allongement de la trêve hivernale par le Gouvernement.

Les mois qui viennent vont être très difficiles pour combler le retard pris sur la période, hypothèses de travail où il manquerait jusqu’à un millier de conseillers pour faire face à la charge.

Il est évoqué qu’à la reprise d’activités , les semaines seront considérées comme des semaines à forte demande avec report de la prise des JNT , limitation des prises de congés , accroissement des effectifs dans les centres d’appels externes, utilisation de messages de dissuasion sur les serveurs vocaux pour des demandes non prioritaires, focalisation sur l’activité cœur qu’est la vente d’électricité et de l’initiative d’EDF de mettre fin à la trêve hivernale de façon progressive.

Il n’est pas prévu d’utilisation d’intérimaires car cela représenterait un coût trop important pour l’entreprise

A ce stade aucune décision n’a été prise sur la période des congés estivaux.

La direction d’EDF reste dans sa logique financière portée sur les marchés, alors même que le MW est vendu à perte, jusqu’à des prix négatifs de l’ordre de -20€, **encore une preuve que le système libéral ne fonctionne pas.**

III. Présentation des mesures prises pour le fonctionnement de la filière IRP dans le contexte de crise sanitaire (pour information)

Présentation de la note DRH groupe. La FNME-CGT voulait qu’un accord soit trouvé sur le fonctionnement des IRP dans cette crise sanitaire mais la direction n’en a pas voulu. La délégation a rappelé qu’il était nécessaire que les présidents de CSE s’emparent de cette note pour la faire vivre et ne pas sortir des clous en proposant des points à l’ordre du jour qui ne correspondrait pas à la situation.

VI. Désignation des représentants du CSE Central à l’Assemblée Générale des actionnaires.

La Délégation a désigné Noemie REIGNER pour siéger à l’assemblée Générale des actionnaires prévu le 7 mai 2020 à huis clos .

Interlocuteurs : Philippe PAGE LE MEROUR
 Virginie NEUMAYER
 Gwenael PLAGNE
 Olivia DEMORTIERE

Secrétaire du CSE-C
 RS
 Secrétaire adjoint
 Trésorière

Suivez l'actualité de la Fédération Nationale des Mines et de l'Énergie CGT, et recevez des notifications régulières. Retrouvez nos dernières vidéos, signez les pétitions en ligne et suivez nos actions !

